

L'ÉGLISE DE SAINT-SAVINIEN

ET SES INSCRIPTIONS



A l'est de la ville de Sens, non loin de l'endroit où la moderne voie ferrée d'Orléans à Châlons coupe l'ancienne route qui conduisait nos pères d'*Agendicum* à *Augustobona*, s'élève une modeste église, dont la tour laisse deviner à tous ses visiteurs les injures que, depuis plus de huit siècles, elle a reçues du temps et des hommes. Cette pauvre église si délabrée est pourtant le monument le plus vénérable de la contrée, et par son ancienneté, et par tous les souvenirs qui s'y rattachent.

Elle marque l'emplacement du premier sanctuaire que saint Savinien, l'apôtre de la Sénonie, consacra au vrai Dieu, qu'il arrosa de son sang pour affermir la nouvelle doctrine, et dans lequel ses précieux restes demeurèrent ensevelis jusqu'au milieu du neuvième siècle. Elle sert aujourd'hui de chapelle au monastère du Bon-Pasteur, établi sur les ruines de l'antique abbaye royale de Saint-Pierre-le-Vif; elle est constamment fer-

mée, et, pour y pénétrer, il faut s'adresser à la communauté (1).

L'avenue conduisant du faubourg à l'église est bordée de tilleuls et de vertes charmilles qui cachent mystérieusement les abords. L'œil, forcé de se porter en avant, aperçoit obliquement, sur la droite, le portail de l'église, et, sur la gauche, un groupe de tombes modernes, abritées par de noirs cyprès, dans un cimetière abandonné. Entrons d'abord dans l'église ; nous saluerons ces tombes avant notre départ.

NEF

Quelques degrés, abrités par un porche, nous font descendre dans la nef longue de 18 mètres, large de 7 m. 40 c., et haute d'environ 15 mètres, qui s'ouvre à droite et à gauche par quatre arcades à plein cintre sur deux bas côtés. A droite, les claveaux de ces arcades sont apparents et réguliers ; à gauche, ils sont cachés par un enduit. La nef n'a jamais été voûtée, mais simplement planchéiée ; le plancher primitif aura disparu dans le terrible incendie du premier septembre 1093, rapporté en ces termes par Clarius : *Hoc anno incensum est et incredibili modo crematum cenobium Sancti-Petri cum tota villa, et ecclesia Sancti Saviniani in kal. septembris nocte media* ; aujourd'hui les chevrons ont reçu des lattes et un enduit de plâtre au-dessous duquel on aperçoit les entrails et leurs poinçons. Elle est éclairée

(1) On confond à tort l'église dont nous allons nous occuper avec l'église abbatiale de Saint-Pierre-le-Vif, qui était voisine, et qui fut démolie par l'ex-cardinal de Loménie de Brienne.

à l'ouest par deux fenêtres cintrées, percées dans le pignon et superposées (1) au-dessus de la porte d'entrée, au nord et au sud, par quatre petites baies, également cintrées, percées au-dessus des arcades. Rien à signaler dans cette nef, sinon des inscriptions funéraires gravées sur quelques-unes des dalles qui recouvrent le sol, et qui proviennent de l'ancien cimetière.

1° Sur une dalle longue de 1 m. 94 c. et large de 96 centimètres, posée à l'entrée, en travers de la seconde porte, on lit :

CY GÏT
M. DOMINIQUE
ANDRÉ SIMON
BLANCHET, CONSEILLER
DU ROY, GARDE MARTEAU
HONORAIRE EN LA MAITRISE
DES EAUX ET FORETS DU
BALLIAGE ET ANCIEN
RESSORT DE SENS,
DÉCÉDÉ LE 28 NOV : 1782.
REQUIESCAT IN PACE.

Cette inscription est surmontée d'un écu portant : de... au chevron de..., accompagné de deux mouchetures d'hermines de... en chef, et d'une gerbe en pointe et timbré d'un casque, taré de face à quinze grilles et orné de lambrequins. Les deux premiers mots de la cinquième ligne ont été martelés.

2° Sur une dalle qui mesure 1 mètre de long sur 88 centimètres de large, placée à l'entrée de la nef :

(1) La plus élevée de ces deux fenêtres n'était pas destinée à éclairer la nef, mais la partie comprise entre la toiture et le plancher ; une porte placée à côté de cette fenêtre permettait d'arriver en cet endroit.

D. O. M.



ICI REPOSE LE CORPS DE M. LOUIS-CLAUDE
BENOIST DE LAMOTHE, GENDRE DE
M. DE JODRILLAT, EN SON VIVANT LIEUTENANT
GÉNÉRAL DU BAILLIAGE ET PRÉSIDENTIAL DE
SENS. IL FUT BON ÉPOUX, BON PARENT,
BON AMI ET REGRETTÉ DES PAUVRES.

IL TERMINA SES JOURS MUNI DES
SACREMENTS DE L'ÉGLISE, LE 27
OCTOBRE 1818, ENTRE LES BRAS DE
SON ÉPOUSE ÉPLORÉE, PAR LES SOINS
DE LAQUELLE CETTE TOMBE A ÉTÉ POSÉE.
VOUS TOUTS QUI, PAR UN SENTIMENT
DE PIÉTÉ, VEZ VISITER CES TOMBEAUX,
PRIEZ DIEU POUR LE REPOS DE SON AME.
REQUIESCAT IN PACE.



3° A la suite sur une dalle de 1 m. 70 c. de long sur
88 centimètres de large :

ICI REPOSE
DAME ELISABETH HENRIETTE
LETENNEUR, ÉPOUSE
DE SIEUR PIERRE-ETIENNE
CORNISSSET, PRÉSIDENT
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE SENS, DÉCÉDÉE
LE 10 MARS 1807,
AGÉE DE 37 ANS

EPOUSE CHÉRIE, MÈRE TENDRE
ET TOUJOURS REGRETTÉE,
LE CIEL VOULUT ABRÉGER
SA VIE POUR SE HATER DE
RECOMPENSER SES VERTUS.

PRIEZ DIEU POUR LE REPOS
DE SON AME.

4° Au milieu de la nef, sur une dalle qui mesure
1 m. 97 c. sur 88 centimètres :

D. O. M.
MARIE-LOUISE-THÉRÈSE
LEBEAU, VEUVE DE
M^r EDME DE FEU,
ECUIER,
DÉCÉDÉE LE 26 MARS 1817.
PRIEZ DIEU POUR SON AME.

5° Sur une dalle longue de 1 m. 95 c. et large de 96 cen-
timètres placée perpendiculairement aux précédentes :

ICI REPOSENT
LE S^r PIERRE CORNISSHT
ANCIEN JUGE CONSUL DÉCÉDÉ
LE DEUX FÉVRIER 1803
AGÉ DE 72 ANS

ET DAME MARIE-LOUISE
VERGELOT SON ÉPOUSE DÉCÉDÉE
LE 30 SEPTEMBRE 1809
AGÉE DE 77 ans

ℓ ℓ ℓ ℓ
APRÈS AVOIR DONNÉ, PENDANT
UN DEMI-SIÈCLE, A LEUR
NOMBREUSE FAMILLE DONT LES
REGRETS NE S'EFFACERONT
POINT, L'EXEMPLE DE L'UNION
LA PLUS PURE, LE MÊME TOMBEAU
DEVOIT LES RÉUNIR ENCORE.
PUISSE LE CIEL POUR PRIX DE
LEUR CHARITÉ ET DE LEURS
VERTUS NE LES SÉPARER
JAMAIS, EN LES PLAÇANT
PARMI LES JUSTES

PRIEZ DIEU POUR EULX

5° Sur une pierre de 55 centimètres sur 33, encastée dans le premier pilastre à droite :

ICI DEVANT GIST
LE CORPS DE HONNEST.
FEMME EDMÉE DESPRE...
FEMME DE RENÉ DIMBER...
NATIF DE S'-FLORANTIN,
LAQLE A DÉLAISSÉE QUAT^r...
LIVRE DE RENTE FONCIER...
ANNUELLEM^t ET PERPETU
ELLEM^t PO^r FAIRE SON OBIT
UNE FOIS L'AN QUE DÉCÉ
DA LE SESIESME MARS
1625. PRIE DIEU POUR ELL...
REQUIESCANT IN PACE.

*

BAS COTÉS

Le bas côté nord est séparé de la nef par des cloisons, qui ferment les quatre arcades. Il est éclairé par quatre petites baies faisant face aux arcades et une cinquième, percée dans la façade occidentale. Au-dessous de cette dernière fenêtre on a placé un autel avec une statue polychrome de saint Joseph, portant l'enfant Jésus et s'appuyant sur un baton terminé par un rameau de lis en fleur. Une petite porte à plein cintre, comme les baies, a été percée au milieu du mur du nord, pour établir une communication avec le monastère. Le plafond est en plâtre avec poutres apparentes.

Le bas côté sud, de construction moderne, comme le précédent, a été fait exactement sur le même plan, sauf qu'il n'y a point de porte dans le mur méridional, et que le plafond est remplacé par un plancher en bois appuyé sur des corbeaux en pierre.

La largeur du bas côté nord est de 3 m. 65 c.; celle du bas côté sud est de 3 m. 80 c. La hauteur des plafonds 5 m. 50 c. La disposition des fenêtres est la même que dans l'autre bas côté. Dans les baies et dans les fenêtres hautes de la nef on a enchâssé des vitraux incolores modernes rappelant, par leurs dispositions, ceux de l'ancienne chapelle du grand Hôtel-Dieu de la place Saint-Etienne de Sens (1).

TRANSEPT

Le transept, au-dessus duquel s'élève la tour, communique avec la nef par une grande arcade plein cintre large de 4 m. 55 c. Son plan est un carré de 5 m. 40 c. de côté, dont la voûte en berceau a une hauteur de 7 m. 32 c.

Les croisillons, également voûtés en berceaux, forment deux chapelles dans lesquelles on entre par des arcades géminées, séparées par une colonne basse et massive, que couronne un chapiteau roman orné de feuillages et de palmettes (les seules sculptures à l'intérieur de l'église). Les bases ont 0 m. 98 c. de côté, les chapiteaux 1 m. 08 c.; ils sont monolithes tandis que les fûts qui mesurent 1 m. 55 c. sont en petit appareil. Celui de gauche est formé de treize assises. Les arcs qui reposent sur ces colonnes sont surhaussés et formés d'un double rang de claveaux simples sans moulures. Des

(1) Cette chapelle a été démolie en 1863, et la grande salle de l'Hôtel-Dieu, devenue la HALLE AU BLEU, a également disparu pour faire place à un marché couvert. J'ai réussi à sauver de la destruction les panneaux qui restaient aux fenêtres de la chapelle; ils sont aujourd'hui adaptés à l'une des fenêtres de l'église de Cudot-Sainte-Alpais.

bas côtés, on accède aussi dans ces chapelles par des arcades en fer à cheval, larges de 2 m. 30 c.

La chapelle de gauche est dédiée à la sainte Vierge. On y voit un tableau du bon pasteur encadré dans une fort belle boiserie du XVIII^e siècle, ornée de riches moulures et de belles guirlandes de fleurs et surmontée d'un casque taré de profil, grillé, et orné de lambrequins. Au mur du nord est fixée une petite statuette en bois de saint Sébastien; aux pieds du saint se trouve un écu, dont le champ d'azur présente un fer à cheval placé en chef et la date 1580 en pointe. Le fer et les chiffres sont peints en rouge.

Cette chapelle était autrefois sous le vocable de l'Annonciation. On y voyait l'inscription suivante :

Ci-git dame Anne Dubuisson, en son vivant femme de Hector Badin, sieur de Jowvancy, laquelle est décédée le 15 may mil vi^e xxviii.

La chapelle de droite est dédiée au Sacré-Cœur, dont la statue polychrome se dresse au-dessus de l'autel. Pour faire la table de cet autel, on a utilisé une ancienne dalle tumulaire longue de 2 m. 17 c. et large de 1 mètre sur laquelle on lit l'inscription suivante :

D. O. M.
ICI REPOSE
M^r SIMON ANDRÉ
BLANCHET ANCIEN GARDE
MARTEAU
de la MAITRISE DE SENS
décédé LE 2 JUILLET
1826
AGÉ DE 85 ANS ET DEMI
PRIEZ DIEU POUR LUI

Une échancrure, nécessaire pour placer la pierre consacrée, a fait disparaître les premiers mots des lignes 6 et 7. Le devant de l'autel est fermé par une peinture représentant le Christ descendu de la croix et étendu sur le linceul. Sainte Magdeleine agenouillée a saisi la main gauche du divin crucifié, qu'elle presse contre ses lèvres.

Cette chapelle était anciennement dédiée à saint Hubert. On y lisait l'inscription suivante, aujourd'hui perdue :

A la gloire de Dieu et des SS. Savinian et Potentian, archev. et apôtres de la ville de Sens.

En cette église, le six octobre, à cinq heures, chacun an, se fera procession par M^{rs} les xiii prêtres. Deux desquels agenouillés commenceront la litanie des saints en disant Sancta Maria. On sortira en prenant un petit chemin pour revenir par la grille, d'où, tirant à la croix, le sieur curé commencera trois fois O crux ave et une fois Te summa, avec la collecte Respice. Pour rentrer, les répons Athletam et Inviolata avec la collecte du jour et Concede nos et De profundis pour le fondateur; pour remonter, xpe Jesu. Ledit curé, la collecte Deus cui proprium. Le tout fondé par Robert Barbey, prêtre curé, chanoine de Sens, et curé de cette église, par-devant Louis Benoit, notaire royal à Sens, le xviii janvier mdcxlviii. Et depuis ledit sieur Barbey a fondé deux anniversaires à célébrer par les successeurs curés : l'un le lendemain de ladite procession, l'autre à pareil jour que son décès, qui fut le....

Chacune de ces chapelles est éclairée par deux petites

baies cintrées. Une porte permet de communiquer de la chapelle du Sacré-Cœur avec le dehors.

Sur le tailloir du chapiteau de la colonne de gauche, on lit l'inscription suivante :

VIR CLARVS BALDVINVS ET PETRONILLA UXOR EIVS
HAN...

*Illustre personne Baudoin et Pétronille, son épouse
.....cette*

Quel est ce Baudoin ? Pourquoi son nom gravé sur un chapiteau du onzième siècle, en tête d'une inscription inachevée ? C'est ce que nous allons tâcher d'éclaircir.

Un moine (1) de l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif, pour obéir aux ordres de son supérieur, l'abbé Gerbert (2), a écrit les *Actes des saints Savinien, Potentien et leurs compagnons, martyrs* (3). Il nous rapporte qu'un clerc, nommé Eudes, distingué de sa personne et d'une noble origine, avait reçu, avec les ordres sacrés, la cure de la paroisse de Saint-Savinien et la mission de restaurer son église, vénérable sanctuaire, purifié des souillures du paganisme, consacré au Sauveur par saint Savinien lui-même, dès les premiers temps de la foi dans notre pays. Entraîné

(1) Dans son étude sur *l'Origine apostolique de l'Église d'Orléans*, page 33, M. l'abbé Cochard donne le nom d'Eudes à ce moine. En cela, il y a confusion ; le moine ne s'est pas fait connaître.

(2) Gerbert, fut d'abord moine de Saint-Pierre-le-Vif, puis abbé de Notre-Dame. En 1046, il fut appelé à la tête de l'abbaye de Saint-Pierre. Il mourut en 1079, et fut enterré dans l'église de Saint-Savinien.

(3) Manuscrit de la bibliothèque d'Auxerre, publié par M. l'abbé Duru, dans sa *Bibliothèque historique de l'Yonne*, p. 288 et suivantes.

par le démon de l'avarice, Eudes arrondissait chaque jour de ses doigts crochus une grosse somme qu'il avait amassée sur les revenus de son église. Il espérait la léguer à quelqu'un de ses héritiers ; il pensait même, contrairement à la loi divine, transmettre son ministère par droit de succession ; mais il en advint autrement. Ces pensées coupables déplurent à Dieu et au martyr, qui dévoilèrent bientôt aux yeux des hommes l'endurcissement de son cœur.

Par une inspiration divine, quelques religieux donnèrent le conseil de démolir l'église, qui tombait de vétusté, et de la remplacer par une autre plus convenable. Eudes, dont c'était la charge et le devoir, fut mis à la tête des travaux. Une telle œuvre dépassait son bon vouloir. Néanmoins, cédant à la nécessité, il prend des mesures et appelle quelques maçons, mais en murmurant et en confiant ses chagrins à ceux qu'il regardait comme ses amis.

Un soir que, la tête pleine de soucis, il venait de se jeter sur son lit sans pouvoir dormir, le saint martyr lui apparut, environné de sa gloire céleste. « Allons, lui dit-il, agis sans inquiétude ; sache bien et sois persuadé que tu recevras au centuple la plus petite dépense que tu feras pour l'œuvre de mon église. » Terrifié par cette vision surnaturelle, Eudes est saisi d'une fièvre qui l'arrête pendant quelques jours. A peine convalescent, il raconte à chacun la cause de sa maladie ; mais la frayeur, que lui inspire cette apparition, ne l'emporte pas sur sa rapacité.

Dieu, pour venger son martyr, lui enlève tous ses héritiers ; son cœur, aussi dur que celui de Pharaon, n'en

est point touché, loin de là. Ces travaux, qu'il avait commencés, en ne suivant que les plans anciens, et en n'usant que de l'argent d'autrui, il les laisse suspendus pendant treize mois. La pluie et la gelée détruisent, pendant l'hiver, ce qui a été fait pendant l'été. Les reproches qu'il reçoit chaque jour à cause de sa négligence, les avertissements divins, la mort de ses héritiers, rien ne l'a ébranlé. Dans son aveuglement il réalise ce proverbe : *Thezaurisat, et ignorat cui congregat* : Il thésaurise, et il ne sait pour qui il amasse. Il ne peut se dessaisir de son trésor d'iniquité pour se faire des amis au jour du jugement.

Enfin, au milieu d'une nuit silencieuse, une très pieuse dame tomba, pour ainsi dire, en extase, et, dans une apparition divine, elle vit ce même Eudes qui allait chanter les hymnes du matin ; puis, à la porte de la ville (*porta castrensis*), le saint évêque, l'épée à la main, lui barrer le passage, et, d'un coup rapide, lui fendre le crâne. Les événements justifèrent cette vision : huit jours plus tard, Eudes fut saisi d'une maladie mortelle ; il perdit toutes ses forces, et, cédant à la violence du mal, il mourut.

Telle est la légende ; ce qui suit semble plus certain.

Le maire de l'abbaye, Baudoin (1), fut alors chargé de l'œuvre de l'église ; il y consacra une partie de sa

(6) *Clarii, Chronicon, anno 1068, Bibl. hist. de l'Yonne, p. 508.*

Par suite de privilèges perpétuels accordés aux moines de Saint-Pierre-le-Vif par l'archevêque Sévin, en 999, l'église de Saint-Savinien appartenait à l'abbaye ; il n'est donc pas étonnant de voir le maire de l'abbaye substitué au prêtre Eudes, qui administrait sans doute l'église sous l'autorité de l'abbé.

fortune, et, sans doute, le trésor laissé par Eudes. Il donna au nouvel édifice un plan plus vaste et déploya une noble activité. En pratiquant les fouilles nécessaires pour asseoir les fondations, on rencontra un grand nombre de cercueils en pierre, en plomb, en plâtre, et d'autres faits de plusieurs dalles assemblées, qui renfermaient des corps richement vêtus et embaumés. Et, chose étonnante, plusieurs n'avaient point leur tête; plusieurs avaient les pieds chaussés de sandales. Une de ces tombes, placée sous le marchepied de l'autel, était faite de plaquettes unies par du ciment; elle portait l'inscription métrique suivante :

CALCATOR MUNDI JACET HIC TITULFUS HARENA
CORPORE CONTECTUS, SYDERA MENTE TENET (1)

Ci gît Titulfus, qui méprisa le monde. Son corps est sous la poussière, mais son âme est dans les cieux.

Et, sur une plaque de pierre, on trouva encore cette inscription :

HIC POSITUS EST TETULFUS ANTE SEPULCHRA MARTY-
RUM, FABRICATOR HUIUS ECCLESIE (2).

Ici, devant les tombeaux des martyrs, a été inhumé Tétulfus, qui a bâti cette église.

Ces deux inscriptions sont malheureusement perdues aujourd'hui; mais, grâce aux chroniqueurs, qui nous les ont transmises, nous savons que l'église, consacrée

(1) *Clarii, Chronicon, anno 1068; Bibl. hist. de l'Yonne, t. II, p. 509, o F. Gaufridi de Cronica. Tab. 3^a, p. 438. Sens, Duchemin, 1876.*

(2) *Clarii, Chronicon, anno 1068; Bibl. hist. de l'Yonne, t. II, p. 509.*

par saint Savinien (1) au Sauveur, avait déjà été reconstruite au moins une fois avant le XI^e siècle, que l'architecte en avait été Tétulfus, et que l'œuvre de Tétulfus était ruinée lorsque Baudoin entreprit la construction, que nous retrouvons dans l'église actuelle.

Baudoin et Pétronille, sa femme, ajoute Clarius, menèrent à bonne fin l'œuvre qu'ils avaient généreusement entreprise, et le reste de leur vie s'écoula dans le bonheur et la fortune et dans l'abondance de tous les biens.

SANCTUAIRE

Du transept, deux escaliers conduisent au sanctuaire, élevé de 1 m. 13 c. et régnaant au-dessus d'une crypte. Il a 6 mètres de longueur sur 5 m. 40 c. de largeur ; sa voûte en berceau a 5 m. 76 c. de hauteur. La lumière y arrive par trois fenêtres longues et étroites, percées dans le pignon oriental, derrière l'autel, et par deux autres plus petites, percées dans les murs latéraux ; et, à droite et à gauche, deux portes donnent accès dans des sacristies.

Les vitraux sont modernes ; la verrière du milieu représente le Sauveur assis, bénissant et tenant de la main gauche la croix de la résurrection ; à ses pieds,

(1) La première église, dédiée au Sauveur par saint Savinien, était un temple païen, que l'église bâti par Tétulfus aurait remplacé. *Erat quippe in eodem vico secus viam, magnum cujusda medifciii domicilium, in quo plurima erant simulacra idolorum, quod beatus pontifex Savinianus cum reliquis sociis, deorum numinibus eliminatis, in honorem Salvatoris nostri Ihesu Christi ecclesiam memoriter consecravit.* Acta sanctorum Saviniani, etc. Opusculum II ; Bibl. hist. de l'Yonne, t. II, p. 390.

Hoc anno (1608) incepta est renovari ecclesia sancti Saviniani socio-rum que ejus martyrum... Clarii Chronicon.

on voit deux soldats romains préposés à la garde du tombeau. Celle de gauche représente saint Savinien, et celle de droite saint Potentien ; ils sont debout, en habits pontificaux.

La fenêtre latérale de gauche est ornée de la figure en pied de saint Altin, crossé et mitré, une palme à la main, et celle de droite de la figure du martyr saint Victorin, l'hôte des saints, avec les signatures A. G. (Gérente) et M. K. pinxit.

L'autel est moderne, comme les fenêtres, dont il vient d'être question.

Dirigeons-nous vers la crypte.

CRYPTE

Inscription de l'escalier

L'escalier, qui nous permet d'y descendre, est placé entre ceux qui montent au chœur. A peine sommes-nous sur les premiers degrés que nos regards sont arrêtés par une inscription gravée sur une plaque de cuivre haute de 33 centimètres et large de 45, placée au-dessus de l'entrée :

SS. APOSTOLIS ET XTI MARTYRIBUS SAVINIANO ET POTENTIANO
SACRUM
BASILICA HÆC, ANTIQUITATIS ET FIDELI SENONENSIS MONUMENTUM,
ANNO REPARATA SALUTIS MDCCXCIII AB HUIUS SÆCULI VANDALIS DEVASTATA.
PLANGITE FIDELES.
SEDATIS FURORIBUS ET RESTITUTA MINISTERIS ECCLESIE LIBERTATE,
FUIT TANDEM, ADIUVANTE DEO, POST QUADRIENNIIUM RESTAURATA.
PLAUDITE FIDELES.
PATRIÆ ET RELIGIONIS AMORE PROPRIO AERE CURAVIT
SIMON - ANDREAS BLANCHET SENONENSIS
ANNO MDCCXCIV

Consacrée aux saints apôtres et martyrs du Christ, Savinien et Potentien, cette basilique, antique monument de la foi des Sénonais, a été dévastée, l'an de notre salut 1793, par les Vandales de ce siècle. Pleurez, fidèles !

Les fureurs populaires s'étant apaisées et la liberté ayant été rendue aux ministres de l'Église, elle fut, avec l'aide de Dieu, restaurée quatre ans après. Applaudissez, fidèles !

Par amour pour la patrie et la religion, Simon-André Blanchet prit ce soin à ses frais, l'an 1797.

Cette inscription nous en rappelle deux autres, perdues aujourd'hui : l'une était relative à la restauration de l'église, brûlée le 3 décembre 1567 par les protestants, qui assiégeaient la ville (1). La voici :

Antiquiss. p. p. d. d. totius Gallix hoc templum SS. Saviniani et Potentiani, primor. Gallorum apostolorum et Senonensium civitat. archiep. socior. que eor. martyr. nomini dicat. hereticorum Husgonoteor. efferrata incendit rabies dum Senon. civit. oppugnarent 3 dec. 1567, piorumque hominum denariis restitutum.

Ce texte dénaturé est emprunté à la *Collection de Champagne*, tome XLIII de la Bibliothèque nationale. En voici le sens, à défaut de la traduction littérale :

« Ce temple, le plus ancien de la Gaule, consacré aux saints Savinien et Potentien, premiers apôtres des Gaulois et archevêques de la cité des Sénonais, et à

(1) Voir l'*Histoire du Calvinisme et de la Ligue dans l'Yonne*, par M. A. Chalho.

leurs compagnons, martyrs, brûlé par les hérétiques huguenots, dans leur rage insensée, pendant qu'ils assiégeaient la cité de Sens, le 3 décembre 1567, a été rétabli aux frais de personnes pieuses (1). »

L'autre inscription, composée par Jacques Boileau (2), chanoine et doyen de Sens, avait été placée « au dos de l'autel », par M. Farinade, curé de Saint-Savinien, pour rappeler la générosité de M. Grassin de Petitbois, conseiller au présidial de Sens, qui venait de faire restaurer l'autel de la crypte. L'inauguration de ce petit monument aurait eu lieu, d'après Milachon (3), en présence de MM. Grassin, Farinade, Bonaventure, curé de Saint-Pierre-le-Rond, Maçon et Jean le Riche, chanoines, et de nombreux laïques. En voici le texte :

Anno R. H. S. MDCLXXV, postridie idus junii hanc aram, ineunte religionis christianæ ætate, martyrum Senonensium consecratam, temporum vetustate pene dirutam, civis quidam nobilis avita pietate et amore patriæ accensus e parietinis erexit et instauravit. Incumbentibus operi latomis, ossa pie recondita tribus cippis inclusa, eo, quo in conspectu sunt, ordine positus, inventa sunt cum inscriptione sequenti caracteribus antiquis in lapide quadrata exarata : A paucis ministris

(1) J. Taveau, dans son ouvrage : *Senon. archip. vitæ actusque*, ne parle pas de cette inscription ; mais, page 3, il lui emprunte cette ligne : « *Hæreticorum rabies efferata incendit mense decembri.* »

(2) Jacques Boileau était le frère du satyrique ; il fut official de Sens et, après la mort de Mgr de Gondrin, l'un des vicaires généraux capitulaires.

(3) *Histoire des archevêques de Sens*, fol. 43. verso ; voir aussi *Histoire ecclésiastique de Sens*, par J. Mauclerc, p. 369 (manuscrits de la bibliothèque de Sens).

*christianis positi sunt martires Dei pridie kal. jan.
S. Potentianus, S. Savinianus ac Eodallus. Amen.*

Traduction : « L'an de notre salut 1675, le 11 juin, cet autel, consacré, dès les premières années de la religion chrétienne, par le sang des martyrs sénonais, et tombant de vétusté, a été relevé de ses ruines et restauré par un noble citoyen tout brûlant de la foi de ses aïeux et d'amour pour son pays. Les ouvriers employés à cette œuvre trouvèrent des ossements pieusement cachés et renfermés dans trois cercueils, à l'endroit et dans l'ordre où ils se voient aujourd'hui (1), avec l'inscription suivante, gravée en caractères antiques sur une pierre de taille : « Quelques serviteurs du Christ ont ici déposé les martyrs de Dieu, « saint Potencien, saint Savinien et Eodald, le 31 décembre. Ainsi soit-il (2). »

L'inscription de 1675 a disparu dans quelque nouvelle réparation, ou peut-être l'a-t-on fait disparaître avec intention, car elle apportait la confusion dans l'histoire des reliques des saints. Les ossements découverts ne pouvaient être ceux des martyrs, dont la translation avait eu lieu en 847. Quant à l'antique inscription qu'elle mentionne, dom Mathoud rapporte, d'après un très ancien manuscrit de Saint-Etienne de Sens, auquel Clarius et Geoffroy de Courlon auraient fait de nombreux emprunts, qu'elle fut découverte lors de la construction de l'église, vraisemblablement en 1068 ;

(1) Ces cercueils sont sans doute ceux sur lesquels l'autel est appuyé.

(2) Les mêmes noms se retrouvent sur une inscription ancienne de la crypte ; mais ici l'ordre en a été interverti. Voir plus loin.

qu'elle était gravée sur une dalle, à l'endroit où reposaient les têtes des martyrs, et qu'elle était précédée d'une croix et écrite en deux lignes. Il la donne avec des variantes notables :

+ *A paucis ministris christianis ibi positi sunt martyres Dei, secundo calendas januarii, sanctus Savinianus, sanctus Potentianus, sanctus Eodaldus.*

Sa copie n'est pas plus que la précédente la reproduction exacte du *titulus* primitif des martyrs ; en effet d'après les *Actes* insérés dans la Bibliothèque historique de l'Yonne (t. II), et les chroniques sénonaises, six martyrs furent inhumés en deux fois dans l'église du Sauveur, aujourd'hui de Saint-Savinien : 1^o dans un même tombeau : Savinien, Victorin et Paulin ou Forretin, le jeune enfant de ce dernier ; 2^o dans trois cercueils rangés autour du premier : Potentien, Altin et Eodald, un an après, jour pour jour.

Si notre inscription eût été faite lors de la première inhumation, elle nommerait Victorin et son jeune fils, et ne nommerait pas les trois autres martyrs ; si elle datait de la seconde inhumation, on comprend qu'elle rappelle le nom de Savinien, mais comment expliquer l'oubli de saint Altin ? D'autre part, elle qualifie de *saints* les trois martyrs qu'elle nomme. Or, avant la fin du v^e siècle, l'Eglise n'a donné cette qualification à aucun apôtre, à aucun martyr, à aucun chrétien illustre par sa vertu, même honoré d'un culte.

Enfin la forme *Eodaldus*, d'un nom barbare associé aux noms des apôtres de la Sénonie, est carolingienne et, par conséquent, postérieure au ix^e siècle. Sous les

mérovingiens, on eut écrit *Eodoaldus* (1). Cette inscription est donc bien postérieure aux faits qu'elle relate ; si elle est la copie d'une inscription antique, elle n'est qu'une copie *restaurée* dans un style relativement moderne.

CRYPTE

La chapelle souterraine

Nous voici enfin dans la crypte. Que de pieux et augustes souvenirs elle rappelle au Sénonais qui a conservé la foi de ses pères et l'amour de son pays ! C'est ici que saint Savinien venait célébrer avec ses compagnons et ses premiers disciples les mystères ineffables de l'Eucharistie. C'est ici que, le jour même de son martyre, il désigna Potentien pour lui succéder comme pasteur du troupeau qu'il avait converti au Seigneur. Sur la pierre qui sert de table à cet autel, il tomba sous le fer impatient des bourreaux, en même temps que le Sénonais Victorin, son hôte, et Paulin ou Forretin, le jeune fils de cet hôte. Le Sauveur couronnait ainsi à la fois les laborieux travaux de son disciple, la généreuse hospitalité d'un gentil et l'innocence d'un jeune enfant. C'est encore dans cette enceinte que des serviteurs du Christ inhumèrent pieusement ces trois martyrs, à côté desquels furent déposés, l'année suivante, les précieux restes des trois autres victimes, Potencien, Eodald et Altin, immolés avec mille autres. Et, pendant de longs siècles, le repos des athlètes ne

(1) Ce nom a quelque ressemblance avec celui d'*Edouard*.

fut point troublé : ils étaient là endormis dans la paix du Seigneur : *Quiescentes in pace!*

Cette crypte, qui devrait resplendir des riches et antiques offrandes de la prière, n'offre aux regards attristés que le misérable aspect d'une cave longue de 5 m. 90 c., large de 4 m. 25 c., haute de 3 m. 30 c., voûtée en berceau. Murs et voûte sont uniformément revêtus d'une couche de mortier et d'un affreux badigeon. Une toute petite verrière, placée derrière l'autel et représentant le Sauveur du monde assis et bénissant, ne laisse tomber sur la table de l'autel qu'un jour douteux, permettant à peine d'entrevoir une série de taches noires, vénérées par la tradition comme étant les dernières traces du sang de saint Savinien.

L'autel est appuyé sur deux ou trois cercueils de pierre placés bout à bout (1), dont on aperçoit les extrémités saillantes à droite et à gauche. Une banquette de pierre est placée à droite de l'entrée, pour servir de siège au pèlerin fatigué. Pour les besoins du culte, une piscine a été creusée dans une des dalles qui revêtent le sol, au pied du mur, à droite. Des anneaux de fer, scellés dans la voûte, ont sans doute servi à suspendre des lampes, absentes aujourd'hui. A droite et à

(1) Lors des travaux effectués dans la crypte en 1675, les ouvriers trouvèrent « quelques tombeaux de pierre, qu'ils placèrent derrière l'autel sous une grille à jour, » dit M. Maucier, dans son histoire manuscrite des Archevêques de Sens. Et plus loin, il ajoute qu'il y avait trois tombeaux remplis d'ossements de plusieurs saints martyrs morts du temps de saint Savinien et dont les noms sont ignorés, et que ces tombeaux étaient disposés audessus d'autres tombeaux vides. D. D. Martenno et Durand ont écrit que ces trois tombeaux étaient ceux des saints Savinien, Potencien et Eodald, mentionnés dans une inscription voisine.

gauche, sont encore adaptées aux murs, près de l'autel, deux herse en fer destinées à recevoir des cierges.

Au-dessus de l'autel est placé un christ en bois et dans les deux angles deux statues : l'une en pierre représentant un diacre, saint Sérotin ou saint Eodald, l'autre en bois représentant un évêque, probablement saint Savinien.

Il ne faut pas croire que la crypte actuelle remonte à l'époque de saint Savinien ; elle ne date vraisemblablement que de la reconstruction de l'église, en 1068, ou tout au plus de la première translation, en 847. Il faudrait, pour trancher la question, pouvoir étudier l'appareil des murs et de la voûte, masqué par un enduit, et sonder le sol, sous le pavage actuel. Les *Actes de saint Savinien*, qui sont les plus anciens écrits que l'on puisse consulter à ce sujet, ne nous parlent point de crypte, mais d'un temple d'idoles transformé en église et dédié au Sauveur. Le sol de ce temple devait être quelque peu supérieur à celui du terrain sur lequel il était construit, et tout nous porte à croire que l'emplacement de la crypte est bien celui du temple ; mais on a dû abaisser le niveau du dallage pour la crypte et élever celui du sanctuaire, afin d'avoir ainsi deux autels superposés ; ou bien, il faudrait admettre que, de l'époque de saint Savinien à 1068, le sol extérieur s'est exhaussé d'une quantité fort notable et que, de 1068 à aujourd'hui, il est resté stationnaire. En effet en entrant par la grande porte, on descend à peine de 0^m 25 (1),

(1) Près des portes latérales, la différence de niveau encore est moins sensible.

tandis que le niveau de la crypte est de 2^m 40 en contrebas de celui de la nef.

Jusqu'en 847, les ossements des martyrs demeurèrent à l'endroit où ils avaient été primitivement déposés ; mais l'édifice qui les protégeait, ruiné par les injures du temps et des hommes, fut plus d'une fois renouvelé. Nous avons dit plus haut tout ce que nous savons concernant la reconstruction de l'église de Tétulfus par Baudoin ; nous ne connaissons absolument rien qui puisse nous renseigner sur les églises qui l'ont précédée.

Les inscriptions de la crypte

Enfin, l'œil s'habituant à l'obscurité parvient à découvrir, sur des pierres encastrées dans les quatre murs, quatre inscriptions anciennes. Approchons-nous et lisons.

Elles sont écrites en latin, remplies d'abréviations et de lettres liées ou enclavées les unes dans les autres. Les points séparatifs des mots sont rares.

Essayons de les déchiffrer ; peut être serons-nous amplement dédommagé de notre peine.

1° La première, encastrée dans le mur du nord, est gravée sur une pierre haute de 55 centimètres et large de 60, et présentant les réglures nécessaires pour recevoir une inscription beaucoup plus longue est ainsi conçue :

ANNO AB ICARNAC XPI

A lié avec B. A enclavé dans G.

Lecture : ANNO AB INCARNACIONE CHRISTI...

Traduction : *L'an de l'incarnation du Christ...*

Sept autres lignes devaient suivre, mais elles sont restées en blanc. On ne voit que les traits qui devaient servir au graveur pour limiter la hauteur des lettres.

2° La seconde est placée au couchant, à droite de l'entrée ; elle est disposée en cinq lignes, sur une pierre haute de 30 centimètres et large de 65 ; les caractères ont 45 millimètres de hauteur.

+ FELIX · AGER ET INCLITVS
 VALDE PULCHER · ET CANDIDVS ·
 ROSEO · SANGVINE · MARTI
 RV · FELICITER CVSECRAT'
 ORACIONVQ · MVNEREDIGNEADORNAT

Première ligne : i enclavé dans L, i dans L, v dans T.

2° ligne : e enclavé dans D, H lié avec e, i enclavé dans D, v dans D.

3° ligne : i enclavé dans V, N lié avec e, i enclavé dans T.

4° ligne : v enclavé dans C.

5° ligne : i enclavé dans C, v dans M, N lié avec e, i enclavé dans D, N avec e.

Lecture : + FELIX AGER ET INCLITUS, VALDE PULCHER ET CANDIDUS ROSEO SANGUINE MARTYRUM FELICITER CONSECRATUS ORATIONUMQUE MUNERE DIGNE ADORNATUS.

Traduction : + *Heureux champ, tu es célèbre, tu es beau, tu es resplendissant ; tu as eu le bonheur d'être consacré par le sang rosé des martyrs, et l'offrande de la prière ajoute encore à ton éclat.*

3° La troisième est au midi, placée au-dessus de la piscine ; elle est gravée sur une pierre haute de 60 centimètres et large de 47, en caractères de 50 millimètres, disposés sur sept lignes.

†PFLORĒS·ROSEI·SANGVI
 NIS·S̄VPSE^{RV}NTCORONAS
 VICTORIÆ·MARTIRESX̄PI
 SAVINIANVSETPOTEN
 CIANVS·C̄VMVLTI^{TVDI}
 NĒINGENTI·ETIBITVMV^{LATI}
 SVNT·PRIDI^EKLIANVA^R

Première ligne : P barré, E enclavé dans R, i dans V.

Douzième ligne : N lié avec T.

Troisième ligne : i enclavé dans V, i dans T, i dans P.

Quatrième ligne : i enclavé dans V, E dans T.

Cinquième ligne : i enclavé dans C, v dans C, i dans T, v dans T, i dans D.

Sixième ligne : N lié avec E, i enclavé dans N, i dans T, i dans R, v dans T, v dans M, A dan I, i dans T.

Septième ligne : T lié avec N, i enclavé dans R, i dans D, L barré, v dans N.

Lecture : PER FLORES ROSEI SANGUINIS, SUMPSE^{RV}RUNT
 CORONAS VICTORIÆ MARTIRES CHRISTI : SAVINIANUS ET
 POTENTIANUS CUM MULTITUDINE INGEN^TI ; ET IBI TUMU-
 LATI SUNT PRIDI^E KALENDAS JANUARIAS.

Traduction : † Parmi des fleurs empourprées de leur sang, les martyrs du Christ, Savinien et Potencien, avec une multitude immense, ont cueilli les palmes de la victoire ; et c'est ici qu'on les a inhumés, la veille des calendes de janvier.

4° Enfin la quatrième, placée au levant, derrière l'autel, du côté de l'évangile, est gravée sur une pierre haute de 35 centimètres et large de 57, en caractères de 45 millimètres, disposés en six lignes :

HVI' EDIS IN RECEPTACULO AM
 BIVNT² TVMVLA TI XPI MARTI
 RESMERITO SAVINIAN' ET POTENCI
 AN' AC EODALD' CORP' AVTE SE
 ROTINI IN ALTERA BASILICA SED
 IN ISTO CIMETERIO POS.

Première ligne : i enclavé dans D, e dans C, a dans T, v dans C.

Deuxième ligne : i enclavé dans B, v dans T, a dans L, i dans T, a lié avec R, i enclavé dans T.

Troisième ligne : M lié avec e, i enclavé dans B, T lié avec o, i enclavé dans V, i dans N, o enclavé dans P, T lié avec e, i enclavé dans c et ce dernier dans N.

Quatrième ligne : A lié avec L, o enclavé dans C, n lié avec T.

Cinquième ligne : i enclavé dans T, i dans N, A lié avec L, T avec e, i avec S, i enclavé dans L, a dans C.

Sixième ligne : i lié avec s, T avec o, i enclavé dans C, i dans M, T lié avec e, i enclavé dans R ; les dernières lettres ont disparu.

Lecture : HUIUS EDIS IN RECEPTACULO, AMBIVNTUR
 TUMULATI CHRISTI MARTIRES MERITO SAVINIANUS ET PO-
 TENTIANUS AC EODALDUS. CORPUS AUTEM SEROTINI IN AL-
 TERA BASILICA, SED IN ISTO CIMETERIO EST POSITUM.

Traduction : *Dans la crypte de ce temple, on solli-
 cite avec juste raison les suffrages des martyrs du
 Christ, Savinien, Potencien et Eodald, qui y sont in-
 humés. Or le corps de Sérotin repose aussi dans ce
 même cimetière, mais dans l'autre basilique.*

Autrement : *Dans l'enceinte de cet édifice sont inhu-
 més les dignes martyrs du Christ Savinien, Potencien
 et Eodald; mais le corps de Sérotin a été déposé dans
 une autre basilique, toutefois dans le même cimetière.*

Ces inscriptions ont-elles été gravées pour être placées à l'endroit où nous les voyons aujourd'hui ? Nous ne le pensons pas, et dom Mathoud dit qu'elles ont été retirées des ruines de l'ancienne église et conservées pour l'édification de la postérité. Il dit encore, quelques lignes plus loin, que la crypte a résisté à tous les incendies et à toutes les ruines dont l'église a été le théâtre. Si l'église a jamais brûlé, la charpente du plafond et de la toiture a seule disparu, car l'église entière est ancienne, sauf les collatéraux et les escaliers du chœur et de la crypte, qui sont modernes.

La même main ne les a pas gravées toutes les quatre. En effet, dans la ligne unique présentée par la première, la lettre A est dessinée de trois manières différentes ; elle se compose : 1° d'une haste oblique précédée d'un fleuron en forme de S au milieu duquel se détache un petit fleuron qui remplace la barre transversale ; 2° de deux hastes inclinées, reliées par une traverse médiane, mais ne se touchant pas au sommet ; 3° de deux hastes obliques, se touchant au sommet et reliées par une traverse. La lettre N, répétée trois fois, présente deux fois la forme ordinaire soit élargie soit allongée ; et une fois elle est faite d'une haste verticale suivie d'une courbe à double courbure, rappelant la forme d'un S renversé. Des deux C qu'on y rencontre, l'un est rond et l'autre est carré.

La seconde commence par une croix cantonnée de quatre points ronds ; la lettre A n'y est fleuronnée qu'une fois sur neuf ; tous les C sont carrés ; un G est rond et deux autres sont carrés ; les E sont allongés ; les O très irréguliers et variés dans leur largeur ; tous

les N ont la forme romaine ; un Q est fait d'une haste verticale accompagnée d'une boucle placée en haut et à gauche ; les R ont une longue queue sans globule final ; la pointe médiane des M ne descend pas aussi bas que les hastes latérales. On y compte six abréviations indiquées par les signes — ? placés dans les interlignes et le signe 7 placé dans le texte.

En tête de la troisième, nous retrouvons la même croix qu'en tête de la seconde. Sept A sur dix y sont fleurronnés ; les C et les G sont tous carrés à l'exception d'un seul C qui est rond ; la pointe médiane des M descend jusqu'en bas des hastes. Les six abréviations qu'on y rencontre sont toutes indiquées par des traits horizontaux placés dans les interlignes, sauf le premier qui coupe la lettre P.

Dans la quatrième, toutes les lettres ont un peu mieux conservé la forme romaine. Cependant, la lettre initiale H présente une inflexion vers le milieu de la traverse ; la lettre N, en deux endroits sur neuf, est faite d'une haste verticale, suivie d'un S renversé, et la lettre X composée de deux obliques à double courbure ; les R ont la queue terminée par un point rond. De plus, les pointes médianes des M descendent encore moins que dans la seconde inscription ; les lettres T E sont liées d'une façon toute spéciale ; les abréviations, au nombre de neuf, sont indiquées par les trois signes — ? et 2, dont le dernier ne se trouve pas dans les autres inscriptions. Enfin, comme dans la première, la croix cantonnée fait défaut au commencement.

A quelle époque faut-il faire remonter ces inscrip-

tions ? La question est plus facile à poser qu'à résoudre.

Odoranne, Clarius et Geoffroy de Courlon n'en ont pas parlé, mais on retrouve la quatrième presque mot pour mot dans un des opuscules, publiés par M. l'abbé Duru sous le n° IV. *Ita ut quatuor martyrum corpora... unius edis receptaculo ambirentur ; corpus autem Serotini in altera basilica seorsum, sed in eodem cimiterio constitueretur*, et quelques lignes plus loin la paraphrase de la seconde : *O quam sacratissimus hic ager admirabilisque et beatus in quo meruit cinerescere tantorum martyrum felix thesaurus* (1) !

J. Taveau, qui les a publiées le premier, se contente de dire qu'elles présentent des caractères fort anciens et qu'elles exhalent un parfum de la piété primitive : *Elogia litterarum forma vetustissima inscripta lapidibus in eadem crypta non piget hic adscribere quæ redolent pietatem* (2) ; dom Mathoud, prieur de Saint-Pierre-le-Vif, compare les caractères de ces inscriptions à ceux d'un denier d'Auguste, qu'il décrit, et aux spécimens de lettres onciales enclavées, données par D. Mabillon ; et, malgré cette étude, il les considère comme étant du premier siècle (3) ; Millin, corrigé et complétant DD. Martenne et Durand (4), en donne

(1) *Bibl. hist. de l'Yonne*, t. II, p. 353.

(2) J. Taveau, *Senonensium archiepiscoporum vitæ actusque ; in-4°*, Senonis, 1608, p. 3.

(3) Dom Mathoud, *De vera Senonum origine christiana*, Paris, 1687, p. 125 à 128.

(4) DD Martenne et Durand, *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins*, t. I, 717.

un fac-simile, et les reporte au XI^e siècle (1) ; M. F. de Guilhermy les considère comme contemporaines de l'église qui date, comme nous l'avons vu plus haut, de 1068 (2) ; V. Petit donne le fac-simile de la quatrième inscription et accepte la date donnée par M. Guilhermy (3) ; M. Ch. Barthélemy accepte la date assignée par D. Mathoud (4), c'est-à-dire le premier siècle ; M. l'abbé Duru ne fait que les citer et en annonce une lithographie que nous n'avons jamais vue (5) ; enfin, M. l'abbé Cochard les fait remonter au VI^e siècle (6).

Comme on le voit, les avis sont bien partagés.

Si l'on ne considère que la forme des caractères de ces inscriptions, sans s'arrêter au sens du texte, la date n'en est pas douteuse ; c'est au XI^e siècle et même à la seconde moitié du XI^e siècle qu'il faut les attribuer. Cette date coïncidant avec celle à laquelle Baudoin et Pétronille reconstruisent l'église de Saint-Savinien, où nous les trouvons, il y a toute vraisemblance qu'elles aient été gravées à cette époque. Mais, si d'autre part on néglige les caractères épigraphiques et qu'on arrête exclusivement son attention sur les faits mentionnés et la place qu'elles occupent, on éprouve quel-

(1) Millin, *Voyage dans les départements du midi de la France*, t. I : Paris, 1807.

(2) *Bulletin archéologique du Comité historique*, 1844-45, p. 68.

(3) V. Petit, *Guide pittoresque du voyageur dans la ville de Sens* ; Auxerre, 1847.

(4) Ch. Barthélemy, *les Vies de tous les saints de France*, première année, 1859-60.

(5) L'abbé Duru, *Bibliothèque historique de l'Yonne*, t. II ; Auxerre, 1863.

(6) L'abbé Th. Cochard, *Saint Attin, premier évêque d'Orléans ; Orléans*, 1872.

qu'embarras. Examinons-les les unes après les autres.

La première, froide comme la pierre sur laquelle elle est gravée, allait nous fournir une date : le ciseau s'est arrêté (1). Elle nous dit cependant qu'elle est postérieure à la venue du Christ, mais de combien d'années ? La formule *Anno ab Incarnatione Christi* est loin de remonter aux premières années de l'ère chrétienne ; elle ne fut guère usitée dans nos contrées que sous les Capétiens.

La seconde, poétique, enthousiaste, brûlante de foi, annonce que le *champ* (2), pour lequel elle a été faite, a été arrosé du sang de plusieurs martyrs. Elle est donc postérieure à une persécution, mais laquelle ? C'est ce que la suivante va nous dire.

La troisième, chrétienne comme la seconde, mais un peu plus simple et moins vague, nous apprend que cette persécution coûta la vie à une multitude de martyrs (3). Elle en nomme deux : Savinien et Potencien, les apôtres de la Sénonie. Elle marquait la place où ils furent inhu-

(1) Il est curieux de rapprocher cette interruption d'une autre signalée plus haut dans l'inscription gravée sur un chapiteau du transept. Un même événement a pu en être la cause. Peut-être, s'il est permis de faire une supposition, serait-ce l'incendie qui détruisit le couvent de Saint-Pierre-le-Vif en 1079 (Geoffroy de Courlon). L'église, commencée en 1068, n'était peut-être pas encore achevée ; et les ouvriers, déplacés alors, n'auraient pas repris leur travail.

(2) Ce champ est l'ancien cimetière du Bourg appelé le Vif, lieu du martyre des apôtres et de leurs compagnons, dans l'enceinte duquel s'élevèrent les églises du Sauveur (depuis Saint-Savinien), de Saint-Sérotin détruite par les Vandales, et de Saint-Pierre-le-Vif, détruite à la fin du siècle dernier.

(3) Les Actes ne parlent pas d'autres martyrs que des saints Savinien, Sérotin, Paulin, Potencien, Eodald et Altin.

més le 31 décembre de l'an 73 ou 74, suivant les traditions de l'église de Sens (1). A toutes les époques qui ont suivi le martyre de nos apôtres, on a pu graver une inscription relatant de tels faits. Le texte ne nous éclaire en rien sur sa date.

Avant de discuter la date qu'il faut attribuer à la quatrième, il est indispensable de résumer brièvement l'histoire : 1° de la sépulture des martyrs qu'elle nomme : Savinien, Potencien, Eodald et Sérotin, et de ceux qu'elle omet : Victorin, Paulin et Altin ; et 2° de leurs reliques jusqu'au douzième siècle.

Savinien, Victorin et le jeune fils de ce dernier, qu'on appelle Paulin ou Forretin, martyrisés ensemble dans l'église du Sauveur, y furent inhumés dans un même cercueil. Potencien, Altin et Eodald, un an après, furent décapités dans le champ où s'élevait l'église, et inhumés chacun dans un cercueil distinct, dans la même église, près de celui des premiers martyrs. Quelques mois auparavant, le diacre Sérotin, qui venait souvent prier sur la tombe de Savinien, avait été assommé, pendant la nuit, par des soldats armés, mis en embuscade, abandonné par ses meurtriers dans ce même champ, qui était le cimetière du bourg (2), et enseveli par les chrétiens à l'endroit même où ils le trouvèrent (3). Sur sa sépulture, ses parents, qui appartene-

(1) *Geoffroy de Courton, Chronique*, p. 76, ligne 19.

(2) En 1874, on a trouvé, dans le jardin de la ferme qui dépend du monastère du Bon-Pasteur, des tombeaux de pierre en assez grand nombre, et, parmi les objets funéraires, outre un sermsaxe et des boucles de fer, un bracelet de l'époque gauloise.

(3) *In eodem cimiterio ubi memoriter quiescebat illorum predecessor.* (*Bibl. hist. de l'Yonne*, t. II, p. 309.)

naient à la noblesse sénonaise, élevèrent une splendide *basilique*, que Potencien convertit en église et consacra au souvenir du martyr (1).

En 847, le 25 août, suivant les chroniqueurs de Saint-Pierre-le-Vif (2), ou le 19 octobre, suivant les *Actes* (3), eut lieu la première translation des saints martyrs. Les cercueils de plomb (4) qui renfermaient les précieuses reliques furent solennellement exhumés du sol de la vénérable *basilique* de Saint-Savinien et transférés dans la *basilique* de Saint-Pierre. On les descendit dans une crypte voûtée en pierre et soutenue par des arceaux (5). On les y inhuma (6), et, devant leur sépulture nouvelle, on entretint jour et nuit une lampe ardente (7).

En 886, les Normands restèrent six mois autour de

(1) *Construxerunt mirifico opere basilicam super eum quam beatus pontifex Savinianus post modum ecclesiam consecravit in memoriam martyris.* (*Op. laud.*, t. II, p. 309.) Par *basilique*, il faut entendre une sorte de chapelle comme celles que les Francs élevaient sur la sépulture de ceux qui étaient grands parmi eux ; sur les sépultures ordinaires, ils n'élevaient que des tombes ou des porticules. La loi salique frappait d'une amende de cinq sols le violateur d'une tombe ou d'un porticule ; mais le violateur d'une basilique était condamné à trente sols. (Du Cange, v° *Basilica*.)

(2) Odoranne, Clarius et Geoffroy de Courlon donnent tous les trois cette date : *VIII° kalendas septembris*.

(3) *IIIIX kal. novembris.* (*Bibl. hist. de l'Yonne*, t. II, p. 288, et *XIIII kal. novembris.* (*Bibl. hist. de l'Yonne*, t. II, p. 316.)

(4) *Dum igitur corpus Saviniani revolveretur de loco plumbeo,* (*Op. laud.*, t. II, p. 317.)

(5) *In criptaque lapidum volubilitate constructa constitit et arcibus sustentata decenter stabilitur.* (*Op. laud.* t. II, p. 418.)

(6) *In basilica Apostolorum decentissime tumulantur.* (*Op. laud.*, t. II, p. 353.)

(7) *Op. laud.*, t. II, p. 318.

la ville de Sens, sans pouvoir y entrer. Au nombre de leurs dévastations, les chroniques rapportent la ruine du monastère de Saint-Remi, de Vareilles, et se taisent sur les dommages supportés par l'abbaye de Saint-Pierre. Mais, au bruit d'une incursion de Hongrois, en 938, Sanson, abbé de Saint-Pierre-le-Vif, se réfugia, avec tous ses religieux, dans l'église de Saint-Pierre-le-Donjon, qu'ils possédaient dans l'enceinte fortifiée de la ville. Ils y apportaient leurs trésors et leurs corps saints. Les bâtiments du monastère et l'église abbatiale furent brûlés et ruinés de fond en comble ; mais, en moins d'un an, ils furent rétablis, et les reliques rapportées et cachées dans des souterrains plus secrets (1), creusés en plein champ ou sous le parvis de l'église (2). Elles restèrent dans cette cachette jusqu'au 25 août 1006, jour anniversaire des fêtes des martyrs (3). A cette époque, on ne savait plus où elles avaient été déposées. L'archevêque de Sens Léothéric, guidé par un vieillard, un serf de l'abbaye, nommé Martin, rechercha le souterrain, mit les corps saints dans de nouveaux cercueils de plomb (4) et les replaça au même endroit (5).

(1) *Abdiciora antra et densis specubus.* (*Op. laud.*, t. II, p. 360.)

(2) La *Chronique d'Odoranne* (*Bibl. hist. de l'Yonne*, t. II, p. 398) donne la version *sub arvo*, et le même passage, reproduit p. 369, donne la variante *sub atrio*. Des souterrains voûtés ont été découverts, en 1882, dans le jardin du Bon-Pasteur ; ils sont à une grande profondeur, environ 6 à 7 mètres. Seraient-ils les cryptes de l'abbé Sanson ?

(3) Le millésime est fourni par Geoffroy de Courlon, p. 382, et le quantième par l'opuscule V des *Actes*. (*Bibl. hist. de l'Yonne*, t. II, p. 367, lignes 13 et 28.)

(4) *Bibl. hist. de l'Yonne*, t. II, p. 449 ; *Chronique de Clarius*.

(5) *Bibl. hist. de l'Yonne*, p. 367 ; *Acta*, opusc. V.

Plus tard, à la demande du roi Robert et de la reine Constance, le même prélat, en présence de toute la cour, transféra de leur cercueil de plomb dans une splendide châsse d'or et d'argent, étincelante de pierres et surmontée de statuettes d'argent (1), les corps de saint Savinien, de saint Victorin et du jeune enfant (2). Cette translation se fit le jour anniversaire de la fête (*Odoranne*), le 25 août (*Clarius*) 1029 (3).

Il est présumable qu'à partir de ce jour, cette châsse resta dans l'église abbatiale, exposée à la vénération des pèlerins, et non enfouie dans la crypte. Les martyrs, unis jusques alors, après leur mort comme pendant leur vie, furent-ils, pour la première fois, séparés ? Nous ne le pensons pas (4), car, le 7 des ides de juin 1160, on trouva, sous le maître-autel, les reliques de saint Potencien et de saint Altin dans des cercueils de plomb doublés de bois (5). On avait alors complètement perdu la mémoire du lieu où ils reposaient ; et

(1) Cette belle châsse était due à la générosité du roi et au talent d'Odoranne, moine de l'abbaye.

(2) La *Chronique d'Odoranne* indique saint Eodald au lieu de saint Victorin ; il y a évidemment une erreur de copie. L'inventaire des reliques de Saint-Pierre-le-Vif, fait le 25 mai 1660, rétablit les faits. (Voir *Bulletin de la Soc. archeol. de Sens*, t. XI.)

(3) Le bréviaire de 1702 place cette translation au 19 octobre 1029.

(4) Le roi Robert avait, en 1029, promis une châsse semblable à celle de saint Savinien, pour y placer les reliques de saint Potencien. Il avait même remis 33 sols d'argent fin au moine Odoranne, qu'il chargeait du soin de la fabriquer. La mort l'empêcha de tenir sa promesse. On peut supposer que les cercueils des saints, retirés de la crypte après le départ du roi, ont été rapportés dans l'église et placés sous l'autel, non loin de la châsse de saint Savinien.

(5) *Bibl. hist. de l'Yonne*, t. II, p. 544 ; *Chronique de Clarius*.

l'on ne sait aujourd'hui ni à quelle époque, ni par qui ils ont été placés sous cet autel. L'archevêque de Sens Hugues de Toucy, assisté de Girard, abbé de Saint-Pierre, vint reconnaître ces reliques et les laissa où elles reposaient depuis de longues années.

Les chroniques ne nous disent pas un mot concernant les reliques de saint Eodald ; mais l'inventaire du 25 mai 1660 nous apprend que les corps des saints Potencien, Altin, Sérotin et Eodald se trouvent alors réunis dans une même châsse.

Les restes de Sérotin furent-ils transférés aussi en 847 ? La réponse semble être négative. Odoranne avoue ne pas le savoir : « Si, dans ce présent chapitre, dit-il, en terminant sa chronique, tu ne trouves pas, studieux lecteur, comment et par qui le corps de saint Sérotin a été apporté dans le monastère de Saint-Pierre, n'en accuse pas notre négligence, mais plutôt notre ignorance. Toutefois, nous savons, de source certaine, que la basilique, dans laquelle il a d'abord reposé, a été renversée et détruite par les Normands (1) ; mais son corps, transféré dans le monastère de Saint-Pierre, y repose en paix, brille par des miracles et obtient, pour ceux qui viennent l'implorer, les biens qui leur sont nécessaires. » Clarius l'affirme d'abord (2), puis semble revenir sur son affirmation première quelques lignes plus loin. Il nous rapporte ce fait qu'à l'arrivée des Hongrois, l'abbé Sanson transporta tous les corps saints

(1) Il ne faut pas ici prendre à la lettre ce nom de Normands, donné aux envahisseurs qui détruisirent la basilique de Saint-Sérotin. Nous allons voir Geoffroy de Courlon les appeler Vandales.

(2) *Bibl. hist. de l'Yonne*, t. II, p. 473, l. 16.

de son abbaye dans l'église de Saint-Pierre-le-Donjon, à l'exception du corps de saint Sérotin, qu'il laissa dans une crypte, derrière l'autel, et que l'oratoire de Saint-Sérotin résista aux ruines et à l'incendie. Geoffroy de Courlon dit que le premier édifice élevé sur la sépulture de saint Sérotin fut détruit par les Vandales et les païens, que la translation de ses reliques se fit le 7 des calendes d'avril, sans donner de millésime, et qu'on les plaça sous l'autel consacré en son honneur et en celui de saint Vincent. Plus loin, il ajoute que ces mêmes reliques furent transférées avec celles des autres martyrs le 8 des calendes de septembre 847. Enfin, plus loin encore, en rapportant le sauvetage des reliques de son abbaye par l'abbé Sanson, en 938, il dit que l'oratoire de Saint-Sérotin demeura intact au milieu des ruines et de l'incendie, parce que le saint protégeait son tombeau (1).

Il résulte de ces documents que l'époque de la translation des restes de saint Sérotin est incertaine, qu'elle n'est pas antérieure à 847, mais qu'elle se fit avant 1032, époque à laquelle Odoranne termine sa chronique. Ses précieux restes demeurèrent séparés de ceux des autres martyrs et furent déposés dans la crypte d'un oratoire spécial, situé derrière l'abside de l'église abbatiale, comme l'indique le plan donné dans le *Monasticon gallicanum*. Il est probable que l'emplacement de cet oratoire était celui de sa sépulture primitive.

Revenons à notre quatrième inscription. Si nous pouvions la considérer comme antérieure à 847, sa pré-

(1) *Geoffroy de Courlon* (Sens, Duchemin, 1876), n. 82, ligne 17; p. 792 ligne 6; p. 336, ligne 8.

sence dans l'église de Saint-Savinien et les faits qu'elle relate ne présenteraient aucune difficulté ; on aurait, lors de la translation des reliques négligé de transférer aussi l'inscription, et le seul reproche qu'on pût adresser à ses auteurs serait l'oubli des noms de saint Altin, de saint Victorin et de son jeune enfant. Encore cette omission serait-elle excusable, puisque les *Actes des martyrs* avaient été détruits par les Vandales (1). Mais, à l'époque, à laquelle il faut la faire remonter, les martyrs ne reposaient plus dans l'église de Saint-Savinien, comme nous venons de le rapporter ; ils avaient été solennellement transférés dans la crypte de l'église abbatiale de Saint-Pierre-le-Vif, sauf peut-être saint Sérotin, qui, inhumé à part, était resté dans sa sépulture primitive ou avait été transféré dans un oratoire particulier. On ne pouvait, après 847, inscrire sur les murs de l'église de Saint-Savinien des faits contraires à la vérité. Cette inscription n'a donc pas été gravée pour l'église où nous la trouvons aujourd'hui.

Aurait-elle été faite pour l'église de Saint-Pierre-le-Vif ? Après 847, tout ce qu'elle contient peut s'appliquer à cette abbatiale, puisque, dès lors, elle possède non seulement les corps des martyrs mentionnés dans l'inscription, mais encore ceux des trois autres martyrs : Victorin, Paulin et Eodald, et que les restes de saint Sérotin, transférés ou non, sont déposés dans un oratoire (*basilica*) particulier du même cimetière.

Si l'on admet, comme cela paraît très vraisemblable,

(1) Geoffroy de Courlon, *Chronique*, p. 4.

que cette inscription est contemporaine de la reconstruction de l'église de Saint-Savinien, commencée par Baudoin en 1068, on peut supposer qu'elle a été inspirée par la découverte du titulus : *A paucis ministris...* rapporté plus haut, qui ne nommait que Savinien, Potencien et Eodald. On connaissait cependant les noms des autres martyrs ; on avait la *Chronique d'Odoranne* et probablement des écrits plus anciens, et l'abbé Gerbert, qui gouvernait alors le monastère (1046-1079), venait de faire écrire par l'un de ses moines l'opuscule I des *Actes* publiés par la *Bibliothèque historique de l'Yonne*, en tête duquel nous lisons les noms de tous les martyrs, sauf celui du jeune enfant.

Il est probable qu'après une de ces nombreuses catastrophes dont l'abbaye de Saint-Pierre-le-Vif a été le théâtre (1), cette inscription, trouvée parmi les ruines, aura été portée, pour la préserver d'une destruction certaine, dans l'église de Saint-Savinien, qui a résisté à tous les désastres. Plus tard, sans s'inquiéter de la vérité historique, on l'aura scellée là où nous la voyons aujourd'hui.

LA TOUR ET LES CLOCHES

Ne nous éloignons pas de cette église sans jeter un regard sur la tour massive qui s'élève au-dessus du transept. Son premier étage appartient, comme la majeure partie de la construction, à la seconde moitié du

(1) Geoffroy de Courlon, p. 438 et 446 de sa *Chronique*, enregistre deux incendies qui détruisirent l'abbaye de Saint-Pierre, l'un en 1079 et l'autre en 1093. Nous avons cité, en commençant, le passage de la *Chronique* de Clarius, relatif à ce dernier.

onzième siècle ; mais celui qui le surmonte est certainement du treizième siècle. Nous ne connaissons pas l'auteur de cette addition ou de cette restauration. On pourrait peut-être l'attribuer à l'abbé Hugues du Plessis les Eventés, qui gouverna l'abbaye de Saint-Pierre de 1200 à 1221 (1) et fit reconstruire l'église abbatiale, ou bien à Geoffroy de Montigny, qui fit refaire à neuf presque tous les bâtiments du monastère (2) et mourut en 1281, après avoir été abbé pendant quarante ans.

Cette tour renferme une cloche que, faute d'échelles, nous n'avons pu aborder. Voici les inscriptions qu'on lisait sur quelques-unes de celles qui l'ont précédée :

1° Sur une cloche descendue du clocher, mais existant encore :

+ IHS. A LA PLVS GRANDE GLOIRE DE DIEV
IE FVS NOMMEE MAGDELAINE LOYSE.

L'AN || 1648 SH | CN NI PC IB CT DMEL.

La seconde ligne, ne complétant pas le tour de la cloche, est suivie d'une guirlande de raisins et de feuilles de vigne entremêlés de croix. Les lettres ont 0^m,01 de hauteur. Le diamètre inférieur de la cloche est de 0^m,66 ; la hauteur, 0^m,53.

En deux endroits, on voit la reproduction en relief d'un sceau rond, qui présente l'image de saint Jean-Baptiste sur un fond fleurdelisé, avec la légende : + SANCTUS IOHANNES BAPTISTA. PROTECTOR CONFRATRUM MINEURUM : *Sceau du père gardien du couvent des frères mineurs de Sens.*

(1) Geoffroy de Courlon, *Chronique*, p. 508 et 510.

(2) *Op. laud.*, p. 552.

La marque du fondeur est un petit rectangle dans lequel est inscrit un écu ovale chargé d'un chevron au-dessous duquel se trouve un croissant placé en pointe, les cornes en haut, et une cloche placée en cœur. Autour, on lit la légende : IEHAN. AVBRY. MA FAIT.

Cette cloche provenait-elle de l'ancien couvent des frères mineurs ?

2° IHS MARIA. *Noble et scientifique personne mais-
tre Charles de Ris, chanoine de l'église de Sens ; dame
Jeanne Moreau, épouse de Antoine Legrand, écuyer,
sieur de Perrigny et autres lieux, conseiller du roy,
président et lieutenant du bailliage et siège présidial de
Sens, parrain, marraine. 1663. Pierre Benoist, mar-
quillier.*

Cette inscription était accompagnée de deux écus : l'un, en losange, présentait un croissant, les cornes en haut, surmonté d'une gerbe ; l'autre, ovale, était chargé d'un chevron accompagné de trois étoiles, 2, 1.

3° IHS MARIA. *Noble homme Jean-Jacques Martin,
avocat au parlement, bailli de Saint-Pierre-le-Vif ; Ma-
deleine Julien, femme de monsieur Jamard, conseiller
du roy et son procureur au bailliage et siège présidial
et autres juridictions de la ville de Sens, parrain et
marraine. 1663.*

4° IHS MARIA. *J'ai eu pour parrain M. Savinien
Marcellat, maire de Sens ; pour marraine, dame Marie-
Madeleine-Marguerite Marcellat. 1716. S. Chamois,
marquillier. J. Capitain fecit.*

5° *L'an 1777, j'ai été nommée Joséphine, par M. Jo-
séph Pignon, chanoine régulier profès de cette abbaye.*

Cette dernière inscription était accompagnée d'un

écu ovale, chargé d'un aigle à deux têtes, au vol éployé, et de trois étoiles posées en chef. Une croix posée en pal se dressait derrière l'écu ; à l'entour, on lisait : SILL. P. GARD. CON. F. MIN. SENONENS.

M. Th. Tarbé, à qui nous empruntons ces dernières inscriptions, pensait que cette cloche, dont le diamètre était de 0^m,54 et la hauteur 0^m,435, avait été enlevée à l'abbaye de Saint-Jean en 1790. Nous ne nous expliquons pas la présence du sceau du père gardien des frères mineurs de Sens.

LE CIMETIÈRE

Le cimetière a été dépouillé de presque toutes les pierres tombales qu'il renfermait autrefois. Nous n'avons retrouvé qu'une des inscriptions qu'on y pouvait lire, celle d'un curé de l'ancienne paroisse dont nous avons cité le nom plus haut :

Ci-gist maistre Louis Farinade, vivant prestre et curé de cette église de Saint-Savinien, décédé le huit avril mil six cent quatre-vingt-quatorze, à l'âge de soixante-quatre ans et trois mois, qui, par son testament, voulut être inhumé au pied de cette croix. Requiescat in pace. Amen.

Placée d'abord au pied de la croix du cimetière, cette tombe fut ensuite reportée sur la fosse de M. Nonat, curé de cette église, inhumé près de la porte d'entrée ; elle a disparu.

Il ne reste plus que le groupe de tombes modernes que nous signalions en commençant cette notice. A

l'ombre de ces croix de fer et de ces arbres toujours tristes, et pourtant toujours verts, reposent divers membres de la famille de Simon-André Blanchet (1), qui acheta l'église et le cimetière, lorsque la Révolution les mit en vente, et, plus tard, consacra une partie de sa fortune à la restauration de l'église (2). Citons, en particulier, Edme-Marie-Simon de Feu de Lignères (3), chevalier de Saint-Louis, lieutenant-colonel de cavalerie, qui, le 5 avril 1836, donna au diocèse de Sens l'église, à la condition qu'elle resterait consacrée au culte catholique, et le cimetière, à la condition que lui et ses descendants y seraient inhumés ; M^{me} Jeanne-Marie-Victoire du Maney (4), sa femme ; M^{me} Marie-Marthe-Batilde de Feu, épouse de Louis-François Marcoul, comte de Saint-Phalle, qui donna à la cathédrale le beau christ en ivoire qu'on admire dans son trésor ; M. François-Edme-Louis de Feu, colonel au 2^e régiment de carabiniers, mort en 1854.

(1) Nous avons donné plus haut la description de sa pierre tombale, qui sert de table d'autel.

(2) Ses armes étaient : de gueules au chevron d'hermine acc. de trois macles d'or, 2, 1 ; au chef cousu, d'azur au lion passant d'or lampassé de gueules.

(3) Voir plus haut l'inscription placée sur l'escalier de la crypte.

(4) Ses armes étaient : d'azur à la bande d'or chargée de trois cœurs de gueules.